

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 668

Artikel: A nos amies, les féministes étrangères

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURL, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organes officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

• 6 mois • 3.50

ETRANGER • 8.—

Le numéro ... 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

...Seules les idées simples et claires ont une force, une vertu initiale. Ensuite les difficultés peuvent surgir avec la réalisation. Mais l'essentiel est qu'elles n'apparaissent pas d'emblée, ou qu'on ait le courage de les écarter.

Général GUISAN.

A nos amies, les féministes étrangères

En interrompant, il y a exactement sept semaines, la parution de notre journal pour ses habituelles vacances d'été, nous posons certes tout au fond de nous-même la question « Où en sera le monde quand paraîtra notre prochain numéro ?... », mais nous n'espérons pas, nous n'aurions pas osé espérer que cela serait de la libération, à bref délai complète, de leur pays, dont nous pourrions saluer nos amies féministes de France.

Cette libération, elles y ont toutes contribué. Elle est leur œuvre autant que celle des hommes avec lesquels, la main dans la main, elles ont préparé la France de demain, qui n'est somme toute que la France de toujours. L'on saura plus tard tout ce qu'elles ont accompli, tous leurs dévouements, toutes leurs souffrances, et aussi leurs deuils et leurs sacrifices. L'on saura leurs activités multiples et diverses partout où elles ont pu et su la manifester, leur vaillance tranquille,

leur résistance souvent héroïque, et toujours leur foi invincible dans l'avenir. L'on saura que pour elles l'idéal de la résurrection de leur pays était une réalité vivante : elles l'ont prouvé.

Et notre journal, qui, lors des néfastes journées de juin 1940, avait tenu à leur dire fraternellement sa douleur, mais malgré tout son espoir, est heureux, en ce premier numéro de septembre 1944, de pouvoir leur dire cette fois et tout autant du fond du cœur toute son émotion et toute sa joie. Joie à laquelle il associe les féministes belges, les féministes hollandaises, libérées complètement sans doute elles aussi quand paraîtront ces lignes ; émotion en songeant à celles qui souffrent encore cruellement, sous l'occupation, et parmi elles et en premier rang les féministes polonaises, celles de Varsovie surtout. Pour elles cet été, comme celui de 1939 est un calvaire et un martyre, mais qu'elles supportent le front haut, soutenues par leur invincible espoir.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

L'„Idée“ marcherait-elle chez nous ?...

A Palais fédéral

Les événements stupéfiant que nous vivons et qui entraînent dans leur tourbillon les hommes aussi bien que les femmes, l'exemple de pays où les femmes, depuis longtemps citoyennes, rendent de grands services, tout cela semble faire quelque impression

en Suisse, où la démocratie ne sera vraiment une démocratie que lorsque les femmes seront associées au destin du pays. Des voix autorisées se sont élevées, ces derniers temps, en faveur de l'accession de la femme à la vie publique ; il semble que les yeux se désillent, que l'on finisse pas comprendre que rien ne peut expliquer qu'en Suisse tous les hommes votent et qu'aucune femme ne puisse voter.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXXIII^e Assemblée générale à Zurich

Samedi 23 et dimanche 24 septembre 1944

Samedi 23 septembre, à 14 h.,
au "Kammermusiksaal, Kongresshaus"
(Entrée U, Gotthardstrasse 5)

ORDRE DU JOUR :

1. Bienvenue,
2. Rapport du comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices.
5. Lieu de la prochaine assemblée.
6. Elections.
7. L'assurance-vieillesse et survivants.
- Exposé de la Commission d'études législatives.
Mme Antoinette Quinché (Lausanne).

16 h. 30 env. rafraîchissements

Samedi 23 septembre, 20 h. 15 au foyer du Kongresshaus
(Entrée T, Claridenstrasse 7)

Soirée familiale

Invitation des Sociétés féminines zurichoises

Dimanche 24 septembre, à 10 h. précises,
à la petite salle du Kongresshaus

(Entrée T, Claridenstrasse 7)

Problèmes d'après-guerre :

1. Le ravitaillement et nos responsabilités.
M. Muggli, Chef de la section du rationnement, Berne.
2. Aides sociales pour la reconstruction.
Mme M. Schlatter, Directrice de l'Ecole sociale, Zurich.
3. Qu'apporteront les Suisses à l'Europe de demain ?
M. C. F. Ducommun, Dr. ès sciences politiques, Montreux.
4. Conclusions.
Mme Clara Nef.

Dimanche 24 septembre, à 13 h. au foyer du Kongresshaus
(Entrée T, Claridenstrasse 7)

Repas en commun

POUR LES RÉFUGIÉS



Cliché aimablement fourni par le Comité genevois.

ENFANTS FUGITIFS (F. Aeschbacher)

La grande collecte annuelle, menée dans toute la Suisse pour trouver les fonds indispensables au soulagement d'individus misères, a eu lieu malheureusement trop tôt cette année pour que votre journal puisse la recommander chaleureusement à ses lecteurs. De moins l'esquisse poignante de ces deux tout petits bouts d'humanité

à côté de la cariole qui les transporte, eux et les leurs, et tout ce qu'ils possèdent, vers où ne sait quelle destination — peut-être cette esquisse rappellera-t-elle aux retardataires qu'il est encore temps de verser leur obole. (N° du compte de chèques du Comité genevois I. 783).

A la « Journée des Institutrices suisses », tenue à Berne le mois passé, M. Nobs, conseiller fédéral, s'est exprimé ainsi : « C'est justement parce qu'il n'y a pas d'égalité entre les hommes et les femmes, c'est justement parce que les deux sexes diffèrent par leur sensibilité et leur nature, que les femmes doivent obtenir les droits politiques. Ce progrès s'accomplira, peut-être par étapes. Il est incontestable que la femme possède des qualités qui peuvent s'exercer pour le bien de l'Etat. La Suisse, dans ce domaine, n'a que peu ou pas d'expérience. Je suis persuadé que les valeurs féminines sont à notre disposition et que c'est grand dommage que de ne pas les utiliser... On dit que bien des femmes sont opposées à ce progrès, qu'elles ne tiennent pas à être citoyennes. Cela est certain, mais cet argument n'en est pas un. Pas une extension des droits populaires qui n'ait rencontré, dans notre pays, l'opposition de nombreux hommes. On ne peut pas dire que, dans la patrie de Gertrude Stauffacher, les femmes manquent de sens politique et d'esprit de sacrifice. La femme suisse doit prendre sa part des droits politiques, en accepter les charges et les responsabilités ».

Au cours de la session de juin des Chambres fédérales, comme on a pu le lire ici même, M. Oprecht (Zurich) a déposé un postulat, signé par 51 députés, priant le Conseil fédéral d'examiner s'il ne convenait pas d'insérer dans la Constitution un article prévoyant le droit de vote et d'éligibilité des femmes.

La question n'est pas nouvelle sous la Coupole ; à une époque qui rappelle celle que nous vivons, MM. Greulich et Göttisheim, conseillers nationaux, avaient déposé, en 1918, une motion demandant une révision constitutionnelle pour accorder aux femmes suisses les droits politiques. Cette motion n'a jamais été discutée. En janvier 1920, 158 sociétés féminines, masculines et mixtes adressèrent au Conseil fédéral une pétition pour l'appuyer. Aucune suite. Faut-il rappeler encore la grande pétition fédérale revêtue de 249.237 signatures, déposée en juin 1929, et qui n'a jamais encore été discutée ?

Une gravure satirique exposée au pavillon de la Femme, à l'Exposition nationale de Zurich, montrait un huissier fédéral solide-

ment campé, qui détient les clés de l'armoire où dorment toutes les motions et les pétitions en faveur du suffrage féminin. Cette armoire finira-t-elle par s'ouvrir, comme la boîte de Pandore, apportant aux femmes suisses la douce espérance ?

S. F.

A Zurich

Juste avant les vacances, une motion a été déposée au Grand Conseil, pour accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en matière cantonale. A qui le tour maintenant ?

Le droit de vote aux femmes françaises

Car il semble bien, maintenant, que cela soit chose définitivement faite. L'Assemblée d'Alger, on s'en souvient, l'a décidé à l'unanimité moins deux absences, et le général de Gaulle vient de faire de son côté des déclarations catégoriques sur ce sujet : « La femme française, a-t-il dit, lors de sa récente visite à New-York à un correspondant de l'Associated Press qui l'interrogeait sur ce point, la femme française devra prendre une part beaucoup plus large aux affaires de son pays : elle doit voter, elle doit être éligible pour occuper des fonctions officielles. L'Etat a besoin d'elle ». Et il n'est personne sachant tout ce que nos voisines de l'Ouest ont accompli pendant la guerre, avant la guerre, pendant l'autre guerre, auparavant encore, et chaque fois que le pays avait besoin d'elles, qui ne confirme cette opinion, à laquelle le rôle capital exercé par son auteur donne un poids tout particulier.

Certainement, ni l'Assemblée d'Alger, ni

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapeutique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos